

me donner des détails plus précis, afin que je puisse identifier les comptes et lui donner plus d'explications.

M. Benjamin: Monsieur l'Orateur, une question supplémentaire. Compte tenu de la réponse qu'il a donnée à la Chambre le 17 février, comme en témoigne le hansard à la page 3680, j'aimerais demander au ministre si oui ou non la Société du crédit agricole a averti tous ceux qui ont des arriérés, qu'ils pouvaient demander de faire différer leurs versements?

L'hon. M. Olson: Oui, monsieur l'Orateur. On a donné à cela toute la publicité voulue, mais je signale au député que c'est généralement le cas dans la mesure où il s'agit des restrictions imposées à la vente des céréales. Certains contrats sont en retard et l'étaient, en fait, avant même qu'aucune restriction ne soit apportée à la vente du blé. Ils rentrent dans une catégorie légèrement différente.

[Plus tard]

M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggar): Puis-je poser une question au ministre de l'Agriculture au sujet de la Société du crédit agricole. Si cette politique de report des paiements n'est pas généralement connue est-ce que le gouvernement établira un conseil de révision, indépendant de la Société du crédit agricole et auquel les fermiers pourront s'adresser s'ils estiment qu'on les presse exagérément?

L'hon. M. Olson: Monsieur l'Orateur, je pourrais étudier la question, mais à première vue, je n'en vois pas la nécessité. Dans l'Ouest, où la situation difficile sur le marché du grain est le principal problème qui a causé ces retards, et dans tous les cas où il n'y a pas eu de tels retards jusqu'en 1967 inclusivement, on a étudié toutes les demandes de report qui étaient justifiées par le manque d'argent liquide chez ces fermiers.

M. Gleave: Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre de l'Agriculture est-il alors en mesure de prendre des dispositions pour que les cultivateurs puissent directement faire appel à lui ou pour que la Société du crédit agricole transmette à son ministère ou à lui-même les cas qui nécessitent d'autres solutions que le report des paiements.

L'hon. M. Olson: Monsieur l'Orateur, je ne saisis pas le sens des mots: «d'autres solutions que le report des paiements». Si le député veut bien me faire savoir ce qu'il entend par

«d'autres solutions», je me ferai un plaisir de voir cela de près.

M. l'Orateur: A l'ordre. Nous pouvons peut-être aborder de nouveau ce problème dans quelques instants.

LES CÉRÉALES

LA RÉDUCTION DES EMBLAVURES ET L'ÉTABLISSEMENT DES CONTINGENTS

M. George Muir (Lisgar): Monsieur l'Orateur, ma question complémentaire devrait être adressée au ministre d'État chargé de la Commission du blé, mais étant donné l'importance qu'elle revêt pour l'industrie agricole, le ministre de l'Agriculture voudrait peut-être y répondre. Comme les cultivateurs de l'Ouest ont réduit leurs emblavures d'environ cinq millions d'acres l'an dernier, le ministre songerait-il à compter le nombre total d'acres mises en jachère d'été l'an dernier avec celui de cette année en établissant les contingents de blé sur une base plus équitable pour la prochaine campagne agricole?

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, nous en avons déjà tenu compte et nous allons étudier maintenant la question du nombre d'acres à inscrire au livret de permis pour la campagne de vente 1970-1971. Mon honorable ami conviendra, j'en suis certain, qu'il faut, pour rester dans le concept général du programme de réduction des stocks de blé, observer certaines limites.

M. Muir (Lisgar): Je voudrais poser une autre question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre pense-t-il comme moi qu'il serait préférable d'étaler ces cinq millions d'acres supplémentaires, de les ajouter à la jachère d'été de cette année pour déterminer le chiffre de base, que de réduire les quotas?

M. l'Orateur: Le député pose la question sous forme de proposition. Il doit présumer qu'elle sera étudiée.

LES DISPOSITIONS DU PROGRAMME DE RÉDUCTION DES EMBLAVURES

M. Don Mazankowski (Vegreville): Monsieur l'Orateur, le ministre de l'Agriculture pourrait-il nous indiquer quand le détail de ces dispositions sera annoncé à la Chambre afin que les cultivateurs intéressés puissent établir leurs programmes de printemps?

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, des circulaires ont été rédigées et je pense que certaines ont été